



BILAN DE COMPÉTENCES EFFERVESCENCE

PROGRAMME DÉTAILLÉ

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'organisme de formation Aurélie Morel propose des Bilans de Compétence avec une méthode unique de mise en mouvement.

Le Bilan de Compétences vous permet de faire le point sur votre parcours en analysant vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes, vos motivations et vos aspirations afin de **définir un projet professionnel réaliste et réalisable** ainsi qu'un plan d'action pour le concrétiser.

- Être acteur de **son devenir professionnel**
- Réfléchir à **une stratégie de carrière**
- Explorer une nouvelle **orientation professionnelle**
- Préparer un projet de **reconversion professionnelle**
- Réfléchir à un **changement de métier**
- Valider le choix **d'une formation ou d'une VAE**
- Valider un projet de **création d'entreprise**
- Envisager une **transition de carrière**

COMPÉTENCES VISÉES :

Le Bilan de Compétences vise à développer la capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de sa carrière professionnelle sur la base d'une meilleure connaissance de soi (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'une meilleure connaissance de ses compétences (ses ressources, ses savoirs, et ses savoir-faire, ses soft skills, sa valeur ajoutée). La capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter les compétences recherchées par les employeurs, à identifier des dispositifs pour se former est également développée dans le cadre du Bilan de Compétences.

PUBLICS CIBLES :

Tout type de public souhaitant faire le point sur son parcours, à un moment clé de sa vie professionnelle et/ou travailler son avenir professionnel (reconversion, évolution, création d'entreprise, recherche d'emploi, formation, VAE, etc.).

PRÉREQUIS :

Le Bilan de Compétences requiert de la disponibilité, et un engagement volontaire et motivé dans la démarche.

S'assurer d'être dans un lieu garantissant la tranquillité et la confidentialité des échanges.

Disposer des outils et matériels nécessaires à une formation à distance et savoir les utiliser.

DURÉE :

- Le 1er entretien d'environ 45 min – séance gratuite, permet de valider votre projet de Bilan de Compétences ;
- La durée du Bilan de Compétences varie selon le besoin de la personne. Elle ne peut cependant excéder une durée maximum de 24 heures, et se répartit généralement sur 6 à 8 semaines. Le planning restera à définir et sera réparties entre des temps d'entretiens et le temps de travail personnel.
- 10 heures d'entretien (durée d'un entretien : entre 1h00 et 1h30) : à répartir en fonction de votre avancée, de vos besoins, de votre planning.
- 14 heures de travail individuel dont les modalités et les contenus seront validés et vérifiés par le consultant.

Soit 24 heures de prestation

- 1 entretien de "Retour d'Expériences" (6 mois après la fin du Bilan de Compétences).

DÉROULEMENT :

Le Bilan de Compétences se déroule sous forme d'entretiens individuels avec un consultant, alternant avec un travail personnel guidé.

Le déroulement du bilan de compétences suit les 3 phases réglementaires prévues par l'article R.6313-4 du Code du travail. La durée de ces différentes phases dépend de la formule de Bilan de Compétences choisie par le bénéficiaire.

1. PHASE PRÉLIMINAIRE :

- a) Analyse de la demande du bénéficiaire,
- b) Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin,
- c) Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan.

2. PHASE D'INVESTIGATION :

- a) Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité :
 - Analyse du parcours personnel et professionnel,
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité,
 - Réflexion autour des équilibres de vie.
- b) Analyse métier /marché et recherches documentaires :
 - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles,
 - Analyse des compétences : savoirs, savoir-faire et savoir-être,
 - Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action.

Cette phase a pour objectif de permettre de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, ou d'élaborer une voire plusieurs alternatives.

3. PHASE DE CONCLUSIONS :

- a) Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- b) Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- c) Définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de Bilan de Compétences.

À l'issue du Bilan de Compétences, un entretien de suivi (physique ou téléphonique) à 6 mois sera proposé au bénéficiaire.

La durée totale du Bilan de Compétences inclut les temps d'entretien (présentiel ou distanciel synchrone) et les temps de travail guidé à l'aide des PDF (distanciel asynchrone).

Les temps de recherches personnelles et ceux consacrés aux enquêtes métiers ne sont pas inclus dans la durée totale du Bilan de Compétences.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES - MÉTHODES D'ENCADREMENT - POSTURE :

- Le Bilan de Compétences se réalise sous forme d'entretiens d'1h15 min environ (en présentiel ou en distanciel synchrone décidé par le client).
- L'encadrement, l'animation et le suivi seront réalisés par Aurélie MOREL Coach Diplômée et Sophrologue, familiarisée aux processus d'écoute et d'accompagnement dans le cadre des Bilans de Compétences.
- Questionnaires d'autoévaluation-Test de personnalité
- Apports de connaissances : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement,
- Enquêtes-métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés,
- Des PDF comprenant des exercices : ces documents sont mis à disposition sur une plateforme à l'issue de chaque séance et rythment le déroulement du bilan de compétences
- Rédaction d'une synthèse : la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

Nos références rhétoriques :

La procédure du Bilan de Compétences, telle que définie code du travail

- L'Analyse Transactionnelle
- La Communication positive et bienveillante
- L'écoute active
- L'exploitation des feed-back

La pédagogie d'Aurélie Morel est dite "active", et privilégie les interactions, les défis, les exercices, tests, jeux, citations, métaphores etc...et partage avec vous ce qui peut vous être utile, et ce, en toute transparence et confiance.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

La démarche d'évaluation est basée sur le modèle Kirpatrick® et repose sur 4 niveaux d'évaluation :

- **Réaction** : en continu, au fil de l'eau : votre ressenti, vos besoins votre satisfaction.
- **Apprentissage** : évaluation des connaissances acquises : sur vous, sur les techniques, sur les outils, sur l'environnement professionnel, sur les ressources et réseaux, sur les métiers etc...
- **Comportement** : évaluation des comportements mis en œuvre **pendant et à l'issue** du Bilan de Compétences.
- **Résultats** : évaluation à chaud des résultats obtenus par rapport à vos attentes et évaluation à froid (6 mois après la fin du Bilan de Compétences) sur les effets induits de l'accompagnement et les résultats réels.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Après un 1er contact téléphonique au 06 03 18 56 23 ou mail à bonjour@aureliemorel.fr, la proposition est adaptée à vos besoins et attentes, tout en respectant la loi sur le Bilan de Compétences.

Si cela n'est pas possible, Aurélie Morel sera en mesure de vous orienter vers des structures plus adaptées.

TARIFS :

1390 € Net de Taxes

Le tarif final figure sur le contrat de formation prenant en compte les spécificités et les demandes du client.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

Un délai d'attente de 15 jours est à prévoir, sous réserve que les conditions de financement, de disponibilité, de place et d'évaluation des prérequis soient validées.

LIEU :

- En distanciel grâce aux outils de communication en ligne
- Au Cabinet situé au 15 rue Jacques Guignard. 31820 Pibrac

CONSULTANT/FORMATEUR :

Aurélié Morel

Coach Professionnel Diplômée. Sophrologue.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Meilleure connaissance de soi, de ses points forts et de ses points d'effort, des limites de sa zone de confort, de ses envies, de ses besoins etc...
- Des objectifs professionnels clarifiés au regard de la définition de vos valeurs et attentes dans votre vie professionnelle.
- Des PDF conservant et capitalisant tous vos acquis.
- Du temps rien que pour vous, pour définir vos priorités de vie et la place de votre travail dans votre vie familiale et sociale.
- Un plan d'action raisonnable et pertinent pour être acteur et responsable de votre vie professionnelle.

SUIVIS :

- Plan d'action individuel
- Évaluation de satisfaction
- Évaluation de l'intervention à froid (selon modalités prévues par l'entreprise)
- Attestation de réalisation
- Transmission de la synthèse au client
- Dans les 6 mois, un entretien est fixé pour vérifier que les actions retenues ont produit les effets escomptés. Les résultats appartiennent au bénéficiaire, la décision de transmettre toute information lui revient.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Une approche du Bilan de Compétences, ciblée sur vos besoins réels et donc sur mesure
- L'utilisation d'outils et de méthodes issus du coaching
- L'utilisation d'outils vraiment pertinents et efficaces. Un accompagnement à vos côtés jusqu'à la mise en œuvre du projet et ce avec professionnalisme et bienveillance.
- Un plan d'action qui s'adaptera selon l'orientation de vos choix soit sur un projet « entrepreneur » soit sur un projet « salarié ».

Et, bien entendu, confidentialité absolue, sécurité sont les piliers du cadre proposé.

Contact

Aurélié MOREL : 06 03 18 56 23